



Jules Sagot (premier plan) et Thomas Jolly dans « Mithridate », filmé au TNS de Strasbourg. COMPAGNIE DES INDES

riode, cette somme n'aura rien de symbolique », fait valoir le dirigeant, qui rappelle que France Télévisions est par ailleurs tenue de réaliser 60 millions d'euros d'économies en 2021.

Du côté des producteurs de spectacles, un sentiment mitigé prédomine. « La chaîne aura surtout le mérite de générer des droits de diffusion pour les auteurs et artistes, et permettra d'étudier aussi la manière dont le public est en rendez-vous devant cette programmation », reconnaissait sans ambages un syndicat professionnel dans une communication envoyée cette semaine à ses adhérents. « En mettant 5 millions d'euros sur la table, France Télévisions fait de l'affichage, commente l'un d'eux. Mais, au moins, ça existe. »

#### Inquiétude des producteurs

« C'est toujours un bienfait pour la culture de diffuser des œuvres. C'est positif si cela peut aider le moral des artistes. Mais pour les entrepreneurs de la culture, cette chaîne ne va rien changer », abonde Olivier Darbois, président du Syndicat national des producteurs, diffuseurs, festivals et salles de spectacle musical et de variété (Prodis). Les producteurs ne sont pas considérés comme des ayants droit et ne toucheront donc aucune rémunération lorsque des œuvres qu'ils produisent seront diffusées sur Culturebox. La chaîne culturelle ne pourra leur servir de vitrine pour attirer des spectateurs puisque toutes les salles sont fermées, et ce pour une période indéterminée.

Surtout, les producteurs s'inquiètent à l'idée qu'une chaîne de télévision pourrait remplacer leurs spectacles dans l'esprit des gens. « Notre métier, c'est de fabriquer de l'émotion. Celle-ci ne se transmet pas à travers un écran, qui aseptise les sensations. Rien ne pourra jamais remplacer la magie du spectacle vivant. Une chaîne de télévision ne nous sauvera pas aujourd'hui et ne nous sauvera pas demain », s'agace M. Darbois. Nombre de structures n'ont d'ailleurs pas attendu l'initiative de France Télévisions pour entretenir leur lien avec le public et mettre en ligne des événements gratuits ou payants, comme des lectures, des répétitions, ou des spectacles captés lorsque les conditions le permettaient (la plate-forme Chezsoi.operadeparis.fr de l'Opéra de Paris, la chaîne YouTube « La comédie continue » de la Comédie-Française, etc.).

Signe de leur détermination à ne pas se contenter de retransmissions audiovisuelles, les professionnels de la culture continuent de préparer des spectacles tests, qui devraient se dérouler en février et en mars, pour démontrer qu'il n'y a pas de risque de contamination si les mesures barrières sont appliquées dans le public. Un moyen de maintenir la pression en faveur d'une réouverture des salles. « Culturebox, ce n'est pas génial, mais c'est déjà ça, conclut une professionnelle du secteur. Un truc génial, ce serait un spectacle qui existerait pour de bon. » ■

AUDE DASSONVILLE  
ET CÉDRIC PIETRALUNGA

# Romain Kronenberg puise dans la simplicité de Robert Adams

UN ARTISTE REGARDE UNE ŒUVRE 616 Six peintres ou plasticiens partagent leurs coups de cœur. Aujourd'hui, le plasticien aux personnages fantomatiques

## ENTRETIEN

Romain Kronenberg a un parcours hors du commun : après deux années à la Faculté de théologie protestante de Genève, il étudie le jazz et la composition électroacoustique. Compositeur et sound designer à l'Ircam au début des années 2000, il y rencontre des artistes comme Ugo Rondinone, Pierre Huyghe ou Melik Ohanian. Un nouvel horizon s'ouvre alors à lui : la vidéo. Après un passage à la résidence du Pavillon au Palais de Tokyo, il enrichit encore sa pratique, abordant la performance, la sculpture, la photographie, l'écriture. Depuis quelques années, ses projets donnent naissance à des récits troublants, dont les personnages naviguent entre romans, films, fétiches... Des présences fantomatiques, qui l'accompagnent des années durant. Mais c'est avant tout comme photographe qu'il se définit, dans le sillage de celui qu'il admire tant : Robert Adams.

**Le photographe Robert Adams a chroniqué le Grand Ouest américain, et la destruction de ces paysages par l'homme. En quoi cette figure vous inspire-t-elle ?**

Plus que par son discours pionnier sur l'écologie, je suis frappé par la modestie de son processus de fabrication, sa capacité à faire des images avec peu de moyens, sans effets. Quand Adams photographie la vie quotidienne de Denver, pour son projet *Our Lives and Our Children*, à la fin des années 1970, ses images ont

l'air anodines. Or, ce qu'il dénonce, c'est la menace que fait peser sur la ville le laboratoire d'armement nucléaire de Rocky Flats. Dans ses images d'enfants, de badauds au centre commercial, on ne perçoit aucune menace apparente, et elles en sont d'autant plus tragiques. L'intention d'Adams est dans notre conscience, et non dans ses clichés. Sa photographie simplifie ce qu'il y a à voir pour que ce soit plus facilement appréhendable. Elle est le lieu de la causalité.

**Son « Essai sur le beau en photographie » (1981) est-il à vos yeux tout autant inspirant ?**

Ce livre a été une révélation. Je suis tombé dessus par hasard, vers 2012. Je revenais alors d'une résidence au Japon – faut-il y voir un lien ? J'ai en tout cas été frappé par cette volonté de créer de l'ordre, et du sens, dans notre monde labyrinthique. Je l'ai lu trois fois, et je ne retiens jamais les mêmes passages, j'évolue avec lui. Il y écrit notamment cette phrase lumineuse : « Pourquoi la forme est-elle belle ? Parce que, je crois, elle nous aide à contrer notre pire crainte, celle que la vie pourrait n'être que chaos, et que donc notre souffrance ne vaille rien dire. » J'aime cette parole simple qui véhicule quelque

**« La photographie d'Adams simplifie ce qu'il y a à voir pour que ce soit plus facilement appréhendable »**

chose de complexe. C'est ce à quoi j'essaie de tendre de plus en plus. J'aime les grands mots, mais je n'aime pas aimer les grands mots. Alors j'apprends à utiliser les petits mots, à mettre en scène des êtres simples. Ce livre m'apaise et m'autorise.

**Il vous autorise à quoi ?**

Je ne viens pas du champ des arts plastiques, mais de la musique et de la théologie. L'art plastique demeure donc un champ étrange pour moi ; je ne sais pas toujours où j'ai le droit d'aller, ou pas. Ce livre fait partie de ceux qui m'ont ouvert des portes. Il me dit que c'est possible d'aller là. Peu à peu, j'ai appris à appréhender les images dans leur profondeur, à comprendre ce qu'il y a derrière l'image bien plus que l'image elle-même. C'est seulement quand une fiction semble très normale que peut apparaître quelque chose d'irrationnel, d'incroyable. Dans mon dernier film, *Boaz*, le point de départ de la fiction est très simple, avant qu'elle n'aille vers une étrangeté très sourde. Un peu comme le réacteur nucléaire chez Adams.

**Mais pour un plasticien des années 2020, la notion de beau ne reste-t-elle pas taboue ?**

Bien sûr, complètement. Ceux qui ont libéré l'art contemporain du beau se sont enfermés dans leurs dogmes, comme la musique sérieuse à fini en académisme autoritaire, en abandonnant le beau à la culture pop. Le danger est d'en rester esclave, alors qu'on devrait se promener dans les formes. Je revendique le fait qu'un art réussi sait redécouvrir

**« Ce livre fait partie de ceux qui m'ont ouvert des portes. Il me dit que c'est possible d'aller là »**

la beauté. Permettre de voir le monde une seconde fois, comme si c'était la première fois. Seules les images qui ont l'air faciles peuvent vraiment nous convaincre de la beauté des choses banales. Il faut que ce soit une révélation douce, surtout pas une épiphanie. Il faut quitter le champ du sacré.

**Vous évoquez vos études en théologie, faut-il voir un lien avec votre fascination pour Adams ?**

Une des composantes du protestantisme est la réappropriation des textes sacrés par tous, sans l'intermédiaire du prêtre. Le message biblique est simplifié, traduit dans une langue séculaire. Adams va pour moi dans le même sens, une simplification des formes, sans médiateur. Elles n'ont pas besoin d'être accompagnées d'un message. L'auteur s'efface. J'essaie moi aussi de m'effacer en tant qu'auteur ; je ne dessine pas mes personnages, ils sont ainsi, et prennent leurs propres décisions. Je ne suis pas leur marionnettiste, on est ensemble, point. Je suis leur demiurge et leur victime, ils ont sur moi un impact souverain. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
EMMANUELLE LEQUEUX

# Spoliation : Marseille restitue un tableau de Derain et lance un appel à tous les maires

« Pinède, Cassis », qui fait partie de la collection du Musée Cantini, a été rendu sur décision de justice à la famille du marchand d'art et résistant juif René Gimpel

MARSEILLE - correspondant

La cérémonie se voulait symbolique. Mercredi 27 janvier, date de la Journée internationale en mémoire des victimes de la Shoah, le maire de Marseille, Benoît Payan (PS), a officiellement annoncé, devant un parterre d'élus et de représentants de la communauté juive de la ville, la restitution du tableau *Pinède, Cassis*, du peintre André Derain, à la famille de René Gimpel. C'est l'ultime épisode d'une longue et complexe quête, entamée il y a près de quinze ans par les descendants de ce marchand d'art de confession juive, résistant, spolié de ses biens pendant la seconde guerre mondiale et mort en déportation au camp de Neuengamme en 1945.

Si le maire de la deuxième ville de France a saisi l'occasion pour affirmer son attachement « au principe même de la recherche des biens spoliés, et à leur restitution sans condition à leurs propriétaires légitimes », cette réparation est d'abord le résultat d'une décision de justice. Le 30 septembre 2020, la cour d'appel de Paris a condamné la municipalité marseillaise à rendre cette toile, qu'elle détient depuis 1987 dans la collection du Musée Cantini. Dans la même procédure, l'Etat s'est également vu contraint de rendre deux autres œuvres d'An-

dré Derain, *Paysage à Cassis* et *La Chapelle-sous-Crécy*, conservées, elles, au Musée d'art moderne de Troyes. Les demandes de la famille Gimpel avaient d'abord été rejetées par le tribunal correctionnel, en août 2019.

**« Une décision juste »**

C'est l'avocate Corinne Hershkovich, spécialiste des dossiers de spoliation, qui a porté l'affaire devant les tribunaux en février 2019, après avoir senti, dit-elle, « une attitude radicale » du service des Musées de France au cours des premières prises de contact. Huile sur toile de dimensions moyennes (54 x 65 cm), *Pinède, Cassis* est un paysage typique du mouvement fauviste : deux troncs noirs représentés au premier plan jaillissent d'un sol aux couleurs orangées tranchant, au loin, avec le bleu méditerranéen du ciel. Estimée à plus de 10 millions d'euros, c'est la dernière des trois œuvres à être restituée aux descendants de René Gimpel. L'Etat s'est montré plus rapide et plus discret que la ville de Marseille, en rendant les deux toiles en sa possession dès le mois de novembre 2020.

En l'absence des descendants, « prévenus tardivement de cette cérémonie », précise leur avocate, et qui ont adressé un courrier de remerciements lu en ouverture, Benoît Payan a souhaité faire de

cette restitution un exemple national. Après un hommage appuyé au « héros de la Résistance, engagé avec ses fils, dès la défaite de 1940 », qu'a été René Gimpel, le maire de Marseille a estimé que la décision de la cour d'appel était « juste » et a lancé un appel solennel aux maires de France « à s'engager résolument dans ce travail d'inventaire et de restitution ». « Il est temps d'aplanir les choses et de mettre un terme à des souffrances qui n'ont que trop duré », a-t-il assuré. M. Payan a également demandé au directeur des Musées de Marseille, « de poursuivre sans relâche [son] effort pour contribuer à l'identification des œuvres spoliées, et à leur restitution ». Une salle du Musée Cantini, où était jusqu'alors visible le tableau, portera prochainement le nom de René Gimpel. « Cela fait longtemps que je me bats pour la restitution des

biens spoliés et je ne peux que me féliciter de ces appels », a réagi M<sup>e</sup> Hershkovich, interrogée par *Le Monde*. L'avocate rappelle toutefois que les échanges avec la ville de Marseille ont été commencés dès 2013, sous la mandature de Jean-Claude Gaudin (LR). Et qu'en septembre 2020 la municipalité fraîchement élue n'était pas encore décidée à restituer l'œuvre, s'en remettant à la décision de la cour d'appel.

« M. Payan nous a ensuite proposé de laisser le tableau aux Marseillais, mais, pour la famille, le temps des pourparlers était déjà dépassé », complète M<sup>me</sup> Hershkovich. Une option que l'élus n'a toutefois pas totalement abandonnée, formulant encore, mercredi, le vœu que le tableau d'André Derain « reste accessible à tous ».

Cette œuvre, la ville de Marseille l'avait achetée à la famille d'Augustin Terrin, grand capitaine d'industrie provençal. Lui-même l'aurait acquise en 1942 auprès d'un critique d'art, Jacques Guenne. A cette époque, René Gimpel avait dû quitter Paris et, refusant de fuir la France pour l'Angleterre ou les Etats-Unis, s'était exilé entre Marseille et la Côte d'Azur, où il a participé à la création de différents réseaux de résistance. Des réseaux financés sur ses fonds personnels, dont la vente, forcée, de certains de ses tableaux. ■

**« Il est temps d'aplanir les choses et de mettre un terme à des souffrances qui n'ont que trop duré »**

BENOÎT PAYAN  
maire de Marseille

GILLES ROF